

Ergagerm Plus

DEGRAISSANT DESINFECTANT ALIMENTAIRE

APPLICATION

Détergent dégraissant désinfectant moussant puissant pour sols, surfaces et matériels en milieu alimentaire.

Conforme à la législation relative au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires. Pour cette utilisation, rinçage à l'eau potable obligatoire. (Arrêté du 08/09/99).

TYPE DE PREPARATION

Solution concentrée - Produit biocide destiné à la désinfection des surfaces en contact avec les denrées alimentaires (Groupe 1 – TP4 – Directive 98/8/CE).

PROPRIETES MICROBIOLOGIQUES

Homologation n° 2070082 pour les traitements :

- Bactéricide (1%) et fongicide (3 %) des locaux de stockage, matériel de transport, matériel de laiterie.
- Bactéricide (2 %) et fongicide (3 %) des logements d'animaux domestiques, matériel de transport des animaux domestiques, matériel d'élevage, locaux de préparation de nourriture des animaux domestiques, matériel de transport de nourriture des animaux domestiques.

Activité bactéricide conforme à la norme NF EN 1276 à 1 % (conditions de propreté - 5 minutes).

Bactéricide vis-à-vis de *Salmonella typhimurium*, *Listeria monocytogènes*.

Activité fongicide conforme à la norme NF EN 1650 à 3 % (conditions de saleté - 15 minutes).

SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)

Contient du chlorure de didécyl diméthyl ammonium (3 %) (N° CAS 7173-51-5)

MODE D'EMPLOI

Traitement bactéricide : 1 %.

Traitement fongicide : 3 %.

Utilisation en centrale de désinfection ou nettoyage manuel. Canon à mousse. Laisser agir de 5 à 15 minutes. Rincer à l'eau potable.

Pour la fréquence d'utilisation, se référer aux protocoles d'entretien de l'établissement.

Nettoyer le matériel à l'eau.

Craint le gel. Stocker entre +5°C et +35°C.

CONDITIONNEMENT(S)

- Liquide jaune
- pH du produit dilué à 1% : 12.7 ± 0.2
- Pouvoir moussant : très moussant à 20°C
- Densité à 20°C: 1.086 ± 0.003

PACKAGING

Réf. OH0902 - Bidon de 5kg

Réf. OH0914 - Bidon de 20kg

Code C5210

SANS
PHOSPHATE



SÉCURITÉ

Provoque de graves brûlures. Ne pas respirer les gaz / fumées / vapeurs / aérosols. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Porter un vêtement approprié, des gants et un appareil de protection des yeux / du visage. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin, si possible lui montrer l'étiquette).

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Produit réservé à un usage exclusivement professionnel. Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels. Accessible gratuitement sur le site www.diesefds.com

Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.